



*Ecole technique Privée enregistrée par l'Education Nationale
Régie sous forme associative loi 1901*

8, rue de Lisbonne
47000 AGEN
☎ 05.53.47.46.95
Mail : etp.agen@wanadoo.fr

Un atout

**CONTRAT D'INSCRIPTION
A LA PREPARATION AUX CONCOURS D'ENTREE
DANS LES ECOLES DU SECTEUR SOCIAL OU PARAMEDICAL**

pour votre réussite

ETP Sup'Formations assure une formation préparant aux concours d'entrée dans les écoles sociales ou paramédicales. En cas d'échec, l'établissement ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Le présent contrat règle les rapports entre :

Nom : **Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Domicile.....

Tél domicile : Portable :

Mail :

Nom du père : profession :

Nom de la mère : profession :

Domicile des parents :

Tel domicile des parents : Portable :

Mail des parents.....

(des informations pourront vous être adressées par mail).

Diplôme obtenu : BEP / BEPA Spécialité : Année :

Ou en cours Baccalauréat Spécialité ; Année :

Autres études antérieures éventuelles :

Inscrit à un concours l'année précédente : oui non

Si oui, lequel ?

Score au concours :

Inscrit dans une prépa l'année dernière : oui non

D'une part

Et : ETP Sup'Formations 8 rue Lisbonne 47000 AGEN

D'autre part

DATE DE FORMATION Du 10 septembre 2018 au 22 mars 2019

PLAN DE FORMATION Du 10 septembre 2018 au 22 mars 2019

| | Prépa para écrit et oral | Prépa sociale | Prépa orale uniquement |
|--|--|--|--|
| Préparation pour les concours : | Infirmier Aide Soignant Auxiliaire Puériculture | Educateur Jeune Enfant Educ Spé ; Assistant social Moniteur éducateur | Aide Soignant Auxiliaire Puériculture Matières enseignées pour cette option : ☐ |
| Nombres d'heures / semaine | 28 heures | 28 heures | 20 heures |
| DISCIPLINES | | | |
| Culture générale Français Revue de presse ☐ Thèmes sanitaires et sociaux ☐ TP | 160h / an 10h / semaine | 160h / an 10h / semaine | 72h / an 4h30 / semaine |
| Tests psychotechniques Maths Logique / Bio (AS AP) ☐ TP | 112 h / an 7h / semaine | 112h / an 7h / semaine | 48h / an 3h / semaine |
| Dynamique de groupe et individuelle ☐ | 80h / an 5h / semaine | 80h / an 5h / semaine | 80h / an 5h / semaine |
| Pédagogie Bénévolat ☐ Suivi pédagogique ☐ Intervenants professionnels ☐ | 80h / an 8 interventions | 80h / an 8 interventions | 80h / an 8 interventions |
| Devoirs ☐ Concours blancs ☐ | 48h / an 2 concours blancs | 48h / an 2 concours blancs | 8h / an 2 concours blancs |
| Stage ☐ | 140h / an 35h x 4 semaines | 140h / an 35h x 4 semaines | 140h / an 35h x 4 semaines |

Montant forfaitaire de la formation :Frais de dossier **non remboursables** : 50 € Réglés le :☐ **Prépa para complète : 1 890 €**
(INF ou AS ou AP écrit et oral) Soit : 1 chèque de 1 890 €
Soit : 6 chèques de 315 €☐ **Prépa para orale : 1 350 €**
(AS ou AP à l'oral) Soit : 1 chèque de 1350€
Soit : 6 chèques de 225 €☐ **Prépa sociale : 1 890 €**
(Educ spé-EJE-Ass social
Moniteur éduc) Soit : 1 chèque de 1 860 €
Soit : 6 chèques de 315 €

Les chèques de règlement de la scolarité (acompte, global et/ou mensualités) sont à remettre à l'établissement ETP Sup Formations lors de l'inscription.

Les 6 chèques seront encaissés le 25 de chaque mois de juillet à décembre 2018 inclus.

Toute inscription est définitive et irréversible, sauf cas évoqués ci-dessous :

- La totalité des sommes versées (hors 50 € de frais d'inscription) sera remboursée **uniquement en cas d'échec à un examen permettant l'accès à la formation (BAC)**.
- La totalité des sommes versées (hors 50 € de frais d'inscription) sera restituée en cas de réussite au concours préparé (Infirmier, AS/AP, EJE, Educ Spé, ASS social, Moniteur-educ) si celui-ci a été réussi avant le début de la formation. Une attestation de réussite devra être adressée par courrier à ETP Sup Formations avant le 18 juillet 2018. Si l'attestation de réussite audit concours nous parvient entre cette date et avant le 5 septembre 2018, 20% de l'acompte sera conservé.
- **La renonciation aux cours durant la session ne donnera lieu à aucune réduction de prix, la totalité des frais de scolarité restant due.**
- **Des ouvrages seront à acheter. PREVOIR environ 30 €.**

Conditions générales :

En cas de différend entre les parties, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux d'Agen.
En cas d'impayés et de recouvrement judiciaire par huissier, une clause pénale de 20% sera exigible sur le montant des sommes dues.

L'emploi du temps est donné aux élèves à la rentrée et peut varier d'une semaine à l'autre en fonction des cours.

Toute absence de l'élève doit être motivée et justifiée par un certificat médical.

Le non-respect du règlement intérieur (distribué aux élèves en début d'année) de l'établissement peut être sanctionné par une exclusion temporaire, voire définitive ; la totalité du financement de la formation restant, dans ce cas, due.

Les vacances scolaires sont celles de l'Académie de Bordeaux.

L'établissement se réserve le droit de ne pas ouvrir la formation si le nombre d'étudiants n'est pas atteint.

Un contrat signé vous engage et doit être honoré.

Fait en deux exemplaires, à Agen, le.....

Le stagiaire

Les parents

Le responsable de la formation

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Liste des pièces à adresser avec le dossier : (Tout dossier incomplet sera mis sur liste d'attente)

- L'intégralité du dossier d'inscription complété et signé
- Le règlement de la scolarité à l'ordre de **ETP Sup'Formations** :
 - ✚ 50 Euros Frais de dossier
 - ✚ soit : Un chèque réglant la totalité de la formation, Ou les 6 chèques datés du 25 de chaque mois de juillet à décembre 2018 inclus.
- 5 enveloppes normales timbrées au tarif en vigueur, 1 enveloppe timbrée pour 50 grammes,
- Attestation de responsabilité civile en cours
- Copie de l'attestation de la carte vitale, et de la carte d'identité
- Copie des vaccinations
- 2 photos d'identité
- Le dernier bulletin de notes en votre possession ou le relevé de notes du BAC.

Vous pouvez nous adresser votre dossier par courrier, ou prendre rendez-vous avec la Directrice.